

M. le président: Dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander à siéger de nouveau aujourd'hui.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

MONA MARGARET MCCAUSTLIN ADAMS

M. H. P. Cavers (au nom de M. Henderson) propose la 2^e lecture du bill n° 161, intitulé: Loi pour faire droit à Mona Margaret McCastlin Adams.

M. A. M. Nicholson (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à la Chambre que cette cause nous vient de Hull, de l'autre côté de la rivière. Vu qu'on a critiqué les témoignages que certains enquêteurs ont rendus dans d'autres causes, j'aimerais rendre hommage aux enquêteurs qui ont comparu dans cette cause devant le comité du Sénat. On a posé à un enquêteur la question suivante:

D. Voudriez-vous décrire aux membres du comité l'état de la maison? Dites ce que vous avez vu à cette occasion.

Et voici sa réponse:

R. C'était une très petite cabane de bois, très sale, carrée, sans cloisons, d'une seule pièce. C'était vraiment une maison de misère, un réduit qui aurait pu servir de retraite à un vieil ermite. Tout y était malpropre et pauvre. Il n'y avait pour tous meubles qu'un vieux poêle, un lit misérable et un vieux divan masqué par un rideau. Sur le divan il y avait un tas d'objets disparates et sans valeur.

Interrogé un peu plus tard sur ses enquêtes, il a répondu ainsi qu'il suit:

Au début, j'ai demandé à la jeune fille quel âge elle avait. "Je crois que j'ai près de 18 ans", répondit-elle. "Votre âge ne se rapproche-t-il pas plutôt de 16 ans?", demandai-je. "Oui, c'est possible, mais je ne sais pas mon âge. Personne ne sait mon âge." Je lui ai ensuite demandé si elle vivait là, si M. Bill Adams la gardait là contre sa volonté, et je lui ai expliqué avec beaucoup de soin ce que je voulais dire par là. Je lui ai demandé: "Vous fait-il vivre ici ou préféreriez-vous vivre ailleurs?" La fillette, qui m'a paru très intelligente, a répondu qu'elle y vivait parce qu'elle le voulait et, en outre, parce qu'elle n'avait pas d'autre place où vivre. Je lui ai demandé où était sa mère; elle m'a répondu: "Je n'ai pas de mère; j'ai une mère adoptive."

Nous estimons tous, je crois, qu'il est tragique qu'une fillette de 14 ans soit forcée par la misère à vivre dans un tel milieu. Je suis sûr que les sénateurs qui ont examiné le cas ont été émus par les éléments de preuve, mais il est manifeste que le Parlement du Canada ne peut rien faire au sujet des conditions de logement ou des problèmes sociaux que signale le cas à l'étude. Sans m'opposer à l'adoption du présent bill, je déclare que c'est une honte pour notre pays que, presque en vue des édifices du Parlement, il existe des choses comme celles exposées dans le bill à l'étude. Nous ne sommes pas autorisés à prendre des mesures au sujet de cette jeune

filles, apparemment intelligente et âgée de 16 ans environ.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et déferé au comité permanent des bills privés en général.)

M. l'Orateur: Tous les autres bills de divorce peuvent-ils être englobés dans une seule motion?

Des voix: Entendu.

DEUXIÈME LECTURE—BILLS DU SÉNAT

M. l'Orateur: L'honorable député de Lincoln (M. Cavers), au nom de l'honorable député de Parkdale (M. Hunter), propose, appuyé par l'honorable député de Portage-Neepawa (M. Weir), que ces bills de divorce n°s 162 à 164 inclusivement et 169 à 188 inclusivement soient lus pour la deuxième fois. La motion est-elle adoptée?

M. Regier: Je croyais que nous étudions seulement les n°s 162 à 164. Je désirais faire quelques observations sur les articles n°s 10 et 28 de l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Plairait-il à la Chambre d'adopter les autres à l'exclusion de ces deux-là?

Des voix: Entendu.

Bill n° 162, intitulé: Loi pour faire droit à Régis-Édouard Gosselin.—M. Henderson.

Bill n° 163, intitulé: Loi pour faire droit à William Boychuk.—M. Henderson.

Bill n° 164, intitulé: Loi pour faire droit à Edna Betty Berendt Payment.—M. Henderson.

Bill n° 169, intitulé: Loi pour faire droit à Leona Jennie Impey Mella.—M. Henderson.

Bill n° 171, intitulé: Loi pour faire droit à Florence Mintz Etinson.—M. Henderson.

Bill n° 172, intitulé: Loi pour faire droit à Jeanne-Yvonne Gaouyat Leroy.—M. Henderson.

Bill n° 173, intitulé: Loi pour faire droit à Adrienne Rozenbaum Melzak.—M. Henderson.

Bill n° 174, intitulé: Loi pour faire droit à Joan Louise Squires Connolly.—M. Henderson.

Bill n° 175, intitulé: Loi pour faire droit à Carol May Burch Squires.—M. Henderson.

Bill n° 176, intitulé: Loi pour faire droit à Irene Raab Agoston.—M. Henderson.

Bill n° 177, intitulé: Loi pour faire droit à Joan Marshall Bougie.—M. Henderson.

Bill n° 178, intitulé: Loi pour faire droit à Heather Thornton Williamson.—M. Henderson.

Bill n° 179, intitulé: Loi pour faire droit à Helen Louise Hancox Fray.—M. Henderson.